

Roissy, le

04 JUIN 2025

Note
aux
opérateurs

Objet : Mise en œuvre d'une nouvelle procédure de secours DELTA I

**P.j. : Procédure de secours DELTA I pour les opérateurs de la direction de Roissy fret
Notice d'utilisation de l'outil Démarches Simplifiées.**

Les opérateurs sont informés qu'à l'occasion du déploiement de DELTA I, la procédure de secours sera dématérialisée pour les déclarations déposées auprès des bureaux de la direction de Roissy fret.

La procédure à mettre en œuvre est décrite dans le document en pièce jointe.

La dématérialisation de la procédure de secours repose sur les principes suivants :

- dépôt des informations déclaratives obligatoirement sous format de tableur (excel ou calc) ;
- transmission des documents (tableurs et pièces jointes) par voie dématérialisée :
 - en accord avec votre bureau de douane, via le système en ligne Démarches Simplifiées ;
 - à défaut, par mail (adresses fonctionnelles des services) ou protocole de transfert de fichiers (FTP) ;
- libération des marchandises par notification dans Démarches Simplifiées, ou sur information écrite du bureau par retour de mail.

Les documents papier à viser pourront continuer à être présentés au guichet dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Les opérateurs trouveront en pièces jointes de la présente note :

- le descriptif du process relatif à la procédure de secours Delta-I ;
- une notice d'utilisation comportant notamment la liste des liens menant vers les guichets numériques (fret cargo et fret express) de chaque bureau de contrôle.

Le PAE de Roissy Fret se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'administrateur supérieur des douanes,
directeur régional de Roissy-Fret

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line and a loop.

Christophe BERTANI

Copie :

- Monsieur le directeur interrégional des douanes et droits indirects de Paris-Aéroports
- Monsieur le directeur régional des douanes et droits indirects d'Orly